



CHAMPIONNAT DU QUÉBEC DUPLICATE

CAHIER DES CHARGES

octobre 2025

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
1. COMITÉ ORGANISATEUR	3
2. SUPPORT DE LA FQCSF	3
3. INFRASTRUCTURE	3
4. LOCAUX	3
5. HORAIRE	4
6. MÉDIAS	4
7. DÉCORUM	4
8. MATÉRIEL	5
9. AFFICHAGE	5
10. DÉPLIANT PUBLICITAIRE	5
11. TRÉSORERIE	5
12. ADMISSIBILITÉ AU CHAMPIONNAT	6
13. MATÉRIEL DU JOUEUR	6
14. ANIMATEURS	6
15. ARBITRES CORRECTEURS	6
16. RAMASSEURS	6
17. PROJECTION ÉLECTRONIQUE ET QUALITÉ DE L'ÉQUIPEMENT AUDIO	6
18. INDEMNISATIONS DES BÉNÉVOLES	7
19. ATTRIBUTION DES TABLES	7
20. ANNONCES AVANT LE DÉBUT DES PARTIES	7
21. AFFICHAGE DES RÉSULTATS	8
22. COUPE GUILLOTINE	8
22. TROPHÉES ET BOURSES	8
23. PRIX DE PRÉSENCE	10
24. BILAN	10
25. INSCRIPTIONS GRATUITES	10
26. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	10

AVANT-PROPOS

Le présent cahier complète la section « Règlements de tournois » du *Cahier des procédures et règlements* de la Fédération. Il s'adresse aux organisateurs du Championnat du Québec afin qu'ils puissent vérifier que toutes les charges recensées par le présent document sont bien respectées.

1. COMITÉ ORGANISATEUR

Le comité organisateur devrait être formé d'au moins un directeur, un trésorier et un responsable de l'arbitrage. Il doit soumettre sa candidature, par écrit, au Conseil d'administration. Cette candidature devra comporter les informations suivantes : composition du comité organisateur, endroit choisi et prévisions budgétaires.

De plus, il devra se familiariser avec les exigences inscrites au [GOTA](#).

2. SUPPORT DE LA FQCSF

La direction générale assure un contact permanent avec le comité organisateur. Elle devient ainsi l'agent de liaison avec le conseil d'administration.

3. INFRASTRUCTURE

La ville d'accueil et ses proches environs doivent proposer une capacité hôtelière suffisante pour accueillir les participants, et ce, à des tarifs négociés et compétitifs. Une restauration rapide et à prix raisonnable doit être offerte soit sur place, soit à moins de 10 minutes du lieu des compétitions.

4. LOCAUX

Capacité minimale d'accueil.

- Une ou plusieurs salles, d'une capacité minimale d'accueil de 350 joueurs dans le corridor Montréal-Québec et de 300 joueurs à l'extérieur de ce corridor. L'accord du Conseil d'administration est requis pour prévoir une capacité d'accueil différente.

Superficie et conditions

- La superficie de la salle (ou des salles) de compétition doit équivaloir à environ deux mètres carrés par joueur. La salle de compétition (ou les salles) doit offrir des conditions d'aération, d'éclairage et de chauffage/climatisation satisfaisantes.

Disposition

- Chaque joueur doit disposer d'un minimum d'un mètre linéaire (de centre de jeu à centre de jeu). La disposition horizontale des tables est fortement recommandée, les numéros de table devant se suivre. Prévoir un espace suffisant pour laisser les ramasseurs circuler.

Il convient de prévoir :

- Une place d'accueil (qui peut éventuellement servir de lieu d'affichage des résultats);
- Un local technique (stockage de la papeterie, du matériel informatique, etc.);
- Si nécessaire, une salle d'arbitrage.

Il est recommandé de prévoir une salle destinée au public lors du tournoi. La Fédération mettra à disposition des dépliant promotionnels, des exemplaires de la revue *Écho Scrab* ainsi que tout autre matériel d'information pertinent.

5. HORAIRE

L'horaire suggéré pour le déroulement des parties est le suivant : deux parties le samedi, deux parties le dimanche et une partie le lundi matin suivie de la finale de la Coupe Guillotine en après-midi. On termine avec la remise des trophées et médailles.

Il est souhaitable d'aménager l'horaire de façon à permettre aux joueurs de manger à des heures raisonnables.

Dans l'éventualité d'un départage par mort subite, cette épreuve débute au plus tard 20 minutes après la fin de la dernière partie.

6. MÉDIAS

De manière à assurer une couverture médiatique intéressante, il est suggéré aux organisateurs de contacter les principaux médias locaux.

7. DÉCORUM

Le drapeau québécois doit être mis en évidence près de la table d'animation.

8. MATÉRIEL

- Feuilles de route

Pour chaque partie, prévoir un nombre de feuilles équivalant au nombre de joueurs.

- Bulletins de jeu.

Pour chaque partie, prévoir un nombre de bulletins de jeu, conformes aux règlements, équivalant à 30 x le nombre de joueurs + 15 %.

- Billets de correction

Pour chaque partie, prévoir un nombre de billets de correction, conformes aux règlements, équivalant à 3 x le nombre de joueurs + 15 %.

- Numéros de table

- Sonorisation

Un système de sonorisation adéquat pour la salle avec, obligatoirement, la possibilité de couper le son. Il est très important de prévoir un équipement de rechange.

- Informatique

Il faut prévoir deux ordinateurs équipés avec un logiciel de scrabble reconnu à la table d'animation et un ordinateur dédié à la saisie des résultats ainsi qu'une imprimante.

9. AFFICHAGE

Le système d'affichage par projection de la FQCSF doit être utilisé. Si possible, prévoir un projecteur supplémentaire.

10. DÉPLIANT PUBLICITAIRE

Le dépliant publicitaire doit inclure les coordonnées du lieu des compétitions, l'horaire détaillé des différentes épreuves, les tarifs et les modalités d'inscription. Les offres d'hébergement doivent également être mentionnées. Il doit être publié dans les médias appropriés.

11. TRÉSORERIE

L'inscription en ligne est privilégiée. Pour les joueurs qui ne s'inscrivent pas en ligne, il est impératif que tous les paiements des inscriptions soient effectués par chèque, daté du jour de l'envoi, à l'ordre de la FQCSF et posté à l'adresse suivante : 7665, boulevard Lacordaire, Montréal, Qc H1S 2A7. Les remboursements pour désistement seront gérés par la FQCSF. Les chèques correspondant aux prix de performance en argent seront préparés par le trésorier du comité organisateur.

12. ADMISSIBILITÉ AU CHAMPIONNAT

Pour avoir le droit de participer au Championnat du Québec, il faut être membre en règle de la Fédération (forfait Découverte ou Compétitif) et n'être touché d'aucune sanction. La vérification est sous la responsabilité du comité organisateur qui s'adresse au directeur de la Commission du classement pour toute confirmation.

13. MATÉRIEL DU JOUEUR

Toute la papeterie nécessaire doit être remise à chaque participant avant la première partie pour l'ensemble des épreuves du championnat.

14. ANIMATEURS

Le choix des animateurs doit être approuvé par le conseil d'administration.

15. ARBITRES CORRECTEURS

Effectifs recommandés :

- 1 arbitre correcteur pour 15 à 20 joueurs.
- 1 personne-ressource pour venir en aide aux arbitres correcteurs.
- La double correction sur place est obligatoire en prévoyant au moins 1 double arbitre pour 75 joueurs. La double correction doit avoir en sa possession les pages de 11 à 15 des règlements de compétition en vigueur: [Règlements du Scrabble duplicate francophone de compétition](#)

16. RAMASSEURS

Il faut au minimum un ramasseur pour deux arbitres. Il faut les informer, avant la première partie, de leurs responsabilités et devoirs.

17. PROJECTION ÉLECTRONIQUE ET QUALITÉ DE L'ÉQUIPEMENT AUDIO

Le comité organisateur doit s'assurer que l'équipement utilisé, notamment pour la projection et le son, soit performant et offre une qualité suffisante pour répondre aux besoins de l'événement. L'équipement audio, incluant les micros et haut-parleurs, doit permettre une diffusion claire et sans interruption dans toutes les salles concernées. Il faut également prévoir un projecteur de rechange en cas de défaillance technique.

La personne responsable de l'animation ou de la projection doit bien maîtriser le logiciel utilisé.

18. INDEMNISATIONS DES BÉNÉVOLES

Se référer à l'annexe sur les [indemnisations aux bénévoles](#) disponible sur le site membre de la Fédération.

19. ATTRIBUTION DES TABLES

- Pour la première manche du tournoi, la table 1 est réservée au Champion du Québec de l'année précédente, s'il est présent. L'attribution des tables pour la première partie du tournoi se fait selon le dernier classement québécois basé sur la moyenne.
- Pour les manches suivantes du tournoi, l'attribution se fait selon le classement cumulatif, sauf pour les tables 16, 17, 18, 19, 20 et 21 qui sont réservées au premier Cadet, au premier Junior, au premier Espoir, au premier Vermeil au premier Diamant et au premier Rubis (s'ils ne sont pas parmi les 15 premiers au classement cumulatif).
- Il revient au comité organisateur de décider si les joueurs conservent la même table lors des journées comportant deux parties.

20. ANNONCES AVANT LE DÉBUT DES PARTIES

Avant le début de la première partie du tournoi, le juge-arbitre doit :

- Annoncer la composition du comité des litiges, composé de cinq membres et deux suppléants.
- Indiquer le nombre de joueurs inscrits dans les séries 1, 2, 3 et 4.

Avant chaque partie, il est recommandé d'annoncer :

- Les cinq premiers des classes A2, A3, B, C et D ainsi que les cinq premiers de la partie précédente.
- Le premier de chaque catégorie d'âge de la partie précédente.
- Les cinq premiers au classement cumulatif de chaque classe.
- Le premier au classement cumulatif de chaque catégorie d'âge.

21. AFFICHAGE DES RÉSULTATS

Les résultats doivent être affichés au minimum à deux endroits en plus du site internet de la Fédération. Il convient d'afficher les résultats partie par partie ainsi que les résultats cumulatifs. Ces résultats doivent comporter au minimum le nom du joueur, le club, la classe, la série, le résultat ainsi que la mention de sa catégorie d'âge (Cadet, Junior, Espoir, Vermeil, Diamant et Rubis), s'il y a lieu.

En cas de litige, il convient de retarder l'affichage des résultats jusqu'au règlement des litiges.

22. COUPE GUILLOTINE

Le comité organisateur est tenu de tenir la finale de la coupe guillotine tel que mentionné au CPR (Cahier des procédures et des règlements)

22. TROPHÉES ET BOURSES

Un trophée perpétuel est remis aux champions des catégories suivantes :

- Champion du Québec
- Champion Junior
- Champion Cadet
- Champion Espoir
- Champion Vermeil
- Champion Diamant
- Champion Rubis
- Coupe Guillotine.

- Champion du Québec en Scrabble Classique

Des trophées sont également attribués :

- Aux cinq premiers du classement général du tournoi
- Aux cinq premiers de chacune des classes A2, A3, B, C et D
- Au premier de chacune des catégories suivantes : cadet, junior, espoir, vermeil, diamant et rubis.

Par ailleurs, la Fédération attribue des bourses, selon les modalités suivantes :

- Au Scrabble duplicate un minimum de 5 joueurs doit être inscrit dans une catégorie pour qu'une bourse y soit accordée.
- Le montant total des bourses est modulé en fonction des revenus d'inscription avant taxes, et ne peut dépasser 25 % de ces revenus.
- Les montants maximaux accordés par classes et par catégories sont déterminés selon le tableau ci-dessous.
- Dans l'éventualité où les revenus ne permettent pas d'atteindre les montants maximaux prévus, il est recommandé d'ajuster en priorité les bourses des trois premiers du classement général.

Tableau des bourses CdQ											
Général	A2	A3	B	C	D	Cadet	Junior	Espoir	Vermeil	Diamant	Rubis
1 500 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$
750 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$						
375 \$	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$						
250 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$						
250 \$	25 \$	25 \$	25 \$	25 \$	25 \$						
Total					7 250 \$						
Guillotine											
Pour le CQ					100 \$						
Pour la saison					250 \$						

Par classes	250 \$
Total	600\$
Grand Total	7 850 \$

23. PRIX DE PRÉSENCE

Il faut prévoir des prix de présence d'une valeur d'environ 10 % du montant brut des inscriptions des joueurs.

24. BILAN

Le comité organisateur doit déposer au conseil d'administration un bilan financier au plus tard le 15 septembre suivant la tenue du championnat.

Le comité organisateur remettra en même temps un compte-rendu sur le déroulement du championnat.

25. INSCRIPTIONS GRATUITES

La FQCSF offre au responsable du comité organisateur du championnat québécois son inscription et son séjour en occupation double pour participer au Championnat du Québec de l'année suivante. Elle offre également au comité organisateur une inscription pour participer au Championnat du Québec de l'année suivante. L'attribution de cette inscription est laissée à la discrétion du comité organisateur.

La FQCSF offre au responsable du comité organisateur des Championnats du monde (au Québec) son inscription et son séjour en occupation double pour le championnat du Québec de l'année suivante. Elle offre également au comité organisateur une inscription pour le championnat du Québec de l'année suivante. L'attribution de cette inscription est laissée à la discrétion du comité organisateur.

26. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Toute dépense extraordinaire doit être approuvée par le Conseil d'administration.